



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'APEL LA ROCHEFOUCAULD DU 7 NOVEMBRE 2023

Paris, le 7 novembre 2023

Les membres de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (ApeL) La Rochefoucauld se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la Présidente, au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts. La Présidente constate que 12 membres de l'association sont présents ou représentés.

La Présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Adoption des statuts type de l'APEL nationale.

Le secrétaire de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs ;
- un exemplaire des nouveaux statuts type de l'APEL nationale ;

Début de la séance à 18h30.

La Présidente fait présentation des nouveaux statuts type de l'APEL nationale.

Résolution n°1 - Compte tenu de l'article 8 des statuts, et de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui avait déjà été convoquée le 5 octobre 2023, l'Assemblée peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

L'adoption des nouveaux statuts de l'ApeL est alors soumise au vote et est approuvée avec 12 nombre de voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

La Présidente :

Le Secrétaire de séance :

Marie-Alix de Lépinay, Présidente
Signature



David Diaz, Secrétaire de séance
Signature

